

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
GÂTINAIS-VAL DE LOING**

**EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATION
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

N°2020-07-16_14

Objet : Institution : Election du Président

**Date
convocation:**
08-07-2020

**Date
d'affichage:**
08-07-2020

**Nombre de
conseillers:**
*En exercice: 41
Présents:40*

*Votants: 41
(40+1 pouvoir)*

Acte rendu
exécutoire après
envoi en Sous-
préfecture

Le 24/07/2020

Et publication ou
notification

Du: 16/07/2020

L'an deux mille vingt,
Le seize du mois de juillet,
Le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni au siège de la Communauté de Communes,
sous la présidence de Monsieur HYEST Jean - Jacques, Doyen d'âge des délégués communautaires.

ETAIENTS PRESENTS. les titulaires:

Commune d'Aufferville	MOULIE Bruno,
Commune de Beaumont du Gâtinais	MONCEL Hugues, JAMESSE Patricia,
Commune de Bougigny	LIONNET Rose-Marie, JOURANDON Alain,
Commune de Bransles	CASTELLAN Laurent, NEGRIER Florent,
Commune de Chaintreaux	KERLO Alexis, METAUT Alain,
Commune de Château-Landon	LAGILLE Valérie, VIEZZI Cristèle, BAUDOUIN Frédéric, PEREIRA Serge, SCHORTER Marie-Odile,
Commune de Chenou	MOUSSET Gérard,
Commune d'Egreville	POMMIER Pascal, BASCHET Bruno, LAURENT Nathalie,
Commune de Gironville	WATTS Marian,
Commune d'Ichy	PETIT Bernard,
Commune de Lorrez-le-Bocage	BOYER Yves, QUESTEL Marie-José,
Commune de La Madeleine sur Loing	HYEST Jean-Jacques,
Commune de Maisoncelles en Gâtinais	GARLAND Maurice,
Commune de Mondreville	CHAUSSY Patrick,
Commune de Poligny	GENEVIEVE Gérard, LEDUC Christine,
Commune d'Obsonville	BRIDET Hélène,
Commune de Souppes sur Loing	BABUT Pierre, CAMMARATA Gérard, VILETTE Nathalie, POUJADE Jean-Yves, VAPPEREAU Florence, BAUDON Marie-Laure, CAPELLE Jean-Michel, REBOUCO Hélène, KAYSER DE SOUSA Patricia, MARTIN Patrice,
Commune de Vaux-sur-Lunain	CHIANESE Vincent,
Commune de Villebéon	PLE Francis,

ETAIT EXCUSEE avec pouvoir:

Commune d'Arville THIBAUT Anne pouvoir à PETIT Bernard

Secrétaire de séance: Vincent CHIANESE

Le Conseil Communautaire,

Vu l'arrêté préfectoral n°AP 2019/DRCL/BLI/n°102 du 14/10/19 constatant le nombre total de sièges que compte l'organe délibérant de l'EPCI et leur répartition par commune membre ;

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 5211-2; L. 5211-6; L. 5211-6-1; L. 5211-9;

Vu le procès-verbal de l'élection du président annexé à la présente délibération ;

Vu les résultats du scrutin;

DÉCIDE

Article 1^{er} : **DE PROCLAMER** M. HYEST Jean-Jacques, Président de la communauté de communes Gâtinais Val de Loing et le déclare installé.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme

A Château-Landon,

Le 24 Juillet 2020.



Le Président,

Jean-Jacques HYEST.



COMMUNAUTE DE COMMUNES GÂTINAIS-VAL DE LOING

EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Envoyé en préfecture le 24/07/2020

Reçu en préfecture le 24/07/2020

Affiché le

ID : 077-200023919-20200716-2020_07_16_15-DE



N°2020-07-16_15

Objet : Institution : Détermination du nombre de Vice-Présidents et du nombre des autres membres du Bureau Communautaire.

**Date
convocation:**
08-07-2020

**Date
d'affichage:**
08-07-2020

**Nombre de
conseillers:**
*En exercice: 41
Présents:40*

*Votants: 41
(40+1 pouvoir)*

Acte rendu
exécutoire après
envoi en Sous-
préfecture

Le 24/07/2020

Et publication ou
notification

Du: 16/07/2020

L'an deux mille vingt,
Le seize du mois de juillet,
Le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni au siège de la Communauté de Communes,
sous la présidence de Monsieur HYEST Jean - Jacques, Président.

ETAIENTS PRESENTS. les titulaires:

Commune d'Aufferville	MOULIE Bruno,
Commune de Beaumont du Gâtinais	MONCEL Hugues, JAMESSE Patricia,
Commune de Bougigny	LIONNET Rose-Marie, JOURANDON Alain,
Commune de Bransles	CASTELLAN Laurent, NEGRIER Florent,
Commune de Chaintreaux	KERLO Alexis, METAUT Alain,
Commune de Château-Landon	LAGILLE Valérie, VIEZZI Cristèle, BAUDOUIN Frédéric, PEREIRA Serge, SCHORTER Marie-Odile,
Commune de Chenou	MOUSSET Gérard,
Commune d'Egreville	POMMIER Pascal, BASCHET Bruno, LAURENT Nathalie,
Commune de Gironville	WATTS Marian,
Commune d'Ichy	PETIT Bernard,
Commune de Lorrez-le-Bocage	BOYER Yves, QUESTEL Marie-José,
Commune de La Madeleine sur Loing	HYEST Jean-Jacques,
Commune de Maisoncelles en Gâtinais	GARLAND Maurice,
Commune de Mondreville	CHAUSSY Patrick,
Commune de Poligny	GENEVIEVE Gérard, LEDUC Christine,
Commune d'Obsonville	BRIDET Hélène,
Commune de Souppes sur Loing	BABUT Pierre, CAMMARATA Gérard, VILETTE Nathalie, POUJADE Jean-Yves, VAPPERAU Florence, BAUDON Marie-Laure, CAPELLE Jean-Michel, REBOUCO Hélène, KAYSER DE SOUSA Patricia, MARTIN Patrice,
Commune de Vaux-sur-Lunain	CHIANESE Vincent,
Commune de Villebéon	PLE Francis,

ETAIT EXCUSEE avec pouvoir:

Commune d'Arville THIBAULT Anne pouvoir à PETIT Bernard

Secrétaire de séance: Vincent CHIANESE

Le conseil communautaire,

Vu l'arrêté préfectoral n° AP 2019/DRCL/BLI/n°102 du 14/10/19 constatant le nombre total de sièges que compte l'organe délibérant de l'EPCI et leur répartition par commune membre ;

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 5211-2, L. 5211-10.

Considérant que le nombre de vice-présidents est déterminé par l'organe délibérant, sans que ce nombre puisse être supérieur à 20 % de l'effectif total de l'organe délibérant ni qu'il puisse excéder quinze vice-présidents;

Considérant que l'organe délibérant peut, à la majorité des deux tiers, fixer un nombre de vice-présidents supérieur à celui qui résulte de l'application des deuxième et troisième alinéas, sans pouvoir dépasser 30 % de son propre effectif et le nombre de quinze.

Considérant que l'organe délibérant peut également prévoir que d'autres conseillers soient membres du bureau, en sus des vice-présidences, sans limitation de nombre;


DÉCIDE

Article 1^{er}: **DE FIXER** le nombre de vice-présidents à **CINQ** et à les autres membres du bureau seront au nombre de **QUINZE**.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme

A Château-Landon,
Le 24 Juillet 2020.


Le Président,
Jean-Jacques HYEST.



**COMMUNAUTE DE COMMUNES
GÂTINAIS-VAL DE LOING**

**EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATION
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

N°2020-07-16_16

Objet : Institution : Elections des Vice-Présidents.

**Date
convocation:**
08-07-2020

**Date
d'affichage:**
08-07-2020

**Nombre de
conseillers:**
*En exercice: 41
Présents: 40*

*Votants: 41
(40+1 pouvoir)*

Acte rendu
exécutoire après
envoi en Sous-
préfecture

Le 24/07/2020

Et publication ou
notification

Du: 16/07/2020

L'an deux mille vingt,
Le seize du mois de juillet,
Le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni au siège de la Communauté de Communes,
sous la présidence de Monsieur HYEST Jean - Jacques, Président.

ETAIENTS PRESENTS. les titulaires:

Commune d'Aufferville	MOULIE Bruno,
Commune de Beaumont du Gâtinais	MONCEL Hugues, JAMESSE Patricia,
Commune de Bougligny	LIONNET Rose-Marie, JOURANDON Alain,
Commune de Bransles	CASTELLAN Laurent, NEGRIER Florent,
Commune de Chaintreaux	KERLO Alexis, METAUT Alain,
Commune de Château-Landon	LAGILLE Valérie, VIEZZI Cristèle, BAUDOUIN Frédéric, PEREIRA Serge, SCHORTER Marie-Odile,
Commune de Chenou	MOUSSET Gérard,
Commune d'Egreville	POMMIER Pascal, BASCHET Bruno, LAURENT Nathalie,
Commune de Gironville	WATTS Marian,
Commune d'Ichy	PETIT Bernard,
Commune de Lorrez-le-Bocage	BOYER Yves, QUESTEL Marie-José,
Commune de La Madeleine sur Loing	HYEST Jean-Jacques,
Commune de Maisoncelles en Gâtinais	GARLAND Maurice,
Commune de Mondreville	CHAUSSY Patrick,
Commune de Poligny	GENEVIEVE Gérard, LEDUC Christine,
Commune d'Obsonville	BRIDET Hélène,
Commune de Souppes sur Loing	BABUT Pierre, CAMMARATA Gérard, VILETTE Nathalie, POUJADE Jean-Yves, VAPPEREAU Florence, BAUDON Marie-Laure, CAPELLE Jean-Michel, REBOUCO Hélène, KAYSER DE SOUSA Patricia, MARTIN Patrice,
Commune de Vaux-sur-Lunain	CHIANESE Vincent,
Commune de Villebéon	PLE Francis,

ETAIT EXCUSEE avec pouvoir:

Commune d'Arville THIBAUT Anne pouvoir à PETIT Bernard

Secrétaire de séance: Vincent CHIANESE

Le Conseil Communautaire,

Vu l'arrêté préfectoral n° AP 2019/DRCL/BLI/n°102 du 14/10/19 constatant le nombre total de sièges que compte l'organe délibérant de l'EPCI et leur répartition par commune membre ;

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 5211-2 et L. 5211-10.

Vu les procès-verbaux de l'élection des vice-présidents annexés à la présente délibération ;

Vu les résultats du scrutin ;

Considérant qu'en l'absence de dispositions légales particulières, les vice-présidents doivent être élus successivement au scrutin uninominal.

DÉCIDE

Article 1°: **DE PROCLAMER** M. CAPELLE Jean-Michel, conseiller communautaire, élu 1^{er} vice-président et le déclare installé.

Article 2°: **DE PROCLAMER** Mme LAGILLE Valérie, conseillère communautaire, élue 2^{ème} vice-présidente et la déclare installée.

Article 3°: **DE PROCLAMER** M. BOYER Yves, conseiller communautaire, élu 3^{ème} vice-président et le déclare installé.

Article 4°: **DE PROCLAMER** Mme LIONNET Rose-Marie, conseillère communautaire, élue 4^{ème} vice-présidente et la déclare installée.

Article 5°: **DE PROCLAMER** Mme THIBault Anne, conseillère communautaire, élue 5^{ème} vice-présidente et la déclare installée.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme

A Château-Landon,
Le 24 Juillet 2020.



Le Président,
Jean-Jacques HYEST.



REPUBLIQUE
FRANCAISE
Département de
Seine et Marne

COMMUNAUTE DE COMMUNES GÂTINAIS-VAL DE LOING

EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2020-07-16_17

Objet : Institution : Elections des autres membres du Bureau Communautaire et non vice-présidents.

**Date
convocation:**
08-07-2020

**Date
d'affichage:**
08-07-2020

**Nombre de
conseillers:**
*En exercice: 41
Présents: 40*

*Votants: 41
(40+1 pouvoir)*

Acte rendu
exécutoire après
envoi en Sous-
préfecture

Le 24/07/2020

Et publication ou
notification

Du: 16/07/2020

L'an deux mille vingt,
Le seize du mois de juillet,
Le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni au siège de la Communauté de Communes,
sous la présidence de Monsieur HYEST Jean - Jacques, Président.

ETAIENTS PRESENTS. les titulaires:

Commune d'Aufferville	MOULIE Bruno,
Commune de Beaumont du Gâtinais	MONCEL Hugues, JAMESSE Patricia,
Commune de Bougligny	LIONNET Rose-Marie, JOURANDON Alain,
Commune de Bransles	CASTELLAN Laurent, NEGRIER Florent,
Commune de Chaintreaux	KERLO Alexis, METAUT Alain,
Commune de Château-Landon	LAGILLE Valérie, VIEZZI Cristèle, BAUDOUIN Frédéric, PEREIRA Serge, SCHORTER Marie-Odile,
Commune de Chenou	MOUSSET Gérard,
Commune d'Egreville	POMMIER Pascal, BASCHET Bruno, LAURENT Nathalie,
Commune de Gironville	WATTS Marian,
Commune d'Ichy	PETIT Bernard,
Commune de Lorrez-le-Bocage	BOYER Yves, QUESTEL Marie-José,
Commune de La Madeleine sur Loing	HYEST Jean-Jacques,
Commune de Maisoncelles en Gâtinais	GARLAND Maurice,
Commune de Mondreville	CHAUSSY Patrick,
Commune de Poligny	GENEVIEVE Gérard, LEDUC Christine,
Commune d'Obsonville	BRIDET Héléne,
Commune de Souppes sur Loing	BABUT Pierre, CAMMARATA Gérard, VILETTE Nathalie, POUJADE Jean-Yves, VAPPEREAU Florence, BAUDON Marie-Laure, CAPELLE Jean-Michel, REBOUCO Héléne, KAYSER DE SOUSA Patricia, MARTIN Patrice,
Commune de Vaux-sur-Lunain	CHIANESE Vincent,
Commune de Villebéon	PLE Francis,

ETAIT EXCUSEE avec pouvoir:

Commune d'Arville THIBAUT Anne pouvoir à PETIT Bernard

Secrétaire de séance: Vincent CHIANESE

Le Conseil Communautaire,

Vu l'arrêté préfectoral n° AP 2019/DRCL/BLI/n°102 du 14/10/19 constatant le nombre total de sièges que compte l'organe délibérant de l'EPCI et leur répartition par commune membre ;

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 5211-2 et L. 5211-10 ;

Vu le procès-verbal de l'élection des membres du bureau non vice-présidents annexé à la présente délibération ;

Vu les résultats du scrutin;

DÉCIDE

Article 1^o : **DE PROCLAMER** les conseillers communautaires suivants élus membres du Bureau Communautaire :

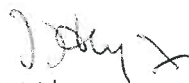
- M. BABUT Pierre, représentant de la commune de Souppes sur Loing,
- Mme BRIDET Hélène, représentante de la commune d'Obsonville,
- M. CASTELLAN Laurent, représentant de la commune de Bransles,
- M. CHAUSSY Patrick, représentant de la commune de Mondreville,
- M. CHIANESE Vincent, représentant de la commune de Vaux sur Lunain,
- M. GARLAND Maurice, représentant de la commune de Maisoncelles en Gâtinais,
- M. GENEVIEVE Gérard, représentant de la commune de Poligny,
- M. KERLO Alexis, représentant de la commune de Chaintreaux,
- M. MONCEL Hugues, représentant de la commune de Beaumont du Gâtinais,
- M. MOULIE Bruno, représentant de la commune d'Aufferville,
- M. MOUSSET Gérard, représentant de la commune de Chenou,
- M. PETIT Bernard, représentant de la commune d'Ichy,
- M. PLE Francis, représentant de la commune de Villebéon,
- M. POMMIER Pascal, représentant de la commune d'Egreville,
- Mme WATTS Marian, représentante de la commune de Gironville,

Et les déclarent installés.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme

A Château-Landon,
Le 24 Juillet 2020.


Le Président,
Jean-Jacques HYEST.



REPUBLIQUE
FRANCAISE
Département de
Seine et Marne

COMMUNAUTE DE COMMUNES GÂTINAIS-VAL DE LOING

EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2020-07-16_18

Objet : Institution : Election des membres de la Commission d'Appel d'Offres (CAO)

**Date
convocation:**
08-07-2020

**Date
d'affichage:**
08-07-2020

**Nombre de
conseillers:**
*En exercice: 41
Présents: 40*

*Votants: 41
(40+1 pouvoir)*

Acte rendu
exécutoire après
envoi en Sous-
préfecture

Le 24/07/2020

Et publication ou
notification

Du: 16/07/2020

L'an deux mille vingt,
Le seize du mois de juillet,
Le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni au siège de la Communauté de Communes,
sous la présidence de Monsieur HYEST Jean - Jacques, Président.

ETAIENTS PRESENTS. les titulaires:

Commune d'Aufferville	MOULIE Bruno,
Commune de Beaumont du Gâtinais	MONCEL Hugues, JAMESSE Patricia,
Commune de Bougigny	LIONNET Rose-Marie, JOURANDON Alain,
Commune de Bransles	CASTELLAN Laurent, NEGRIER Florent,
Commune de Chaintreaux	KERLO Alexis, METAUT Alain,
Commune de Château-Landon	LAGILLE Valérie, VIEZZI Cristèle, BAUDOUIN Frédéric, PEREIRA Serge, SCHORTER Marie-Odile,
Commune de Chenou	MOUSSET Gérard,
Commune d'Egreville	POMMIER Pascal, BASCHET Bruno, LAURENT Nathalie,
Commune de Gironville	WATTS Marian,
Commune d'Ichy	PETIT Bernard,
Commune de Lorrez-le-Bocage	BOYER Yves, QUESTEL Marie-José,
Commune de La Madeleine sur Loing	HYEST Jean-Jacques,
Commune de Maisoncelles en Gâtinais	GARLAND Maurice,
Commune de Mondreville	CHAUSSY Patrick,
Commune de Poligny	GENEVIEVE Gérard, LEDUC Christine,
Commune d'Obsonville	BRIDET Hélène,
Commune de Souppes sur Loing	BABUT Pierre, CAMMARATA Gérard, VILETTE Nathalie, POUJADE Jean-Yves, VAPPERAU Florence, BAUDON Marie-Laure, CAPELLE Jean-Michel, REBOUCO Hélène, KAYSER DE SOUSA Patricia, MARTIN Patrice,
Commune de Vaux-sur-Lunain	CHIANESE Vincent,
Commune de Villebéon	PLE Francis,

ETAIT EXCUSEE avec pouvoir:

Commune d'Arville THIBAUT Anne pouvoir à PETIT Bernard

Secrétaire de séance: Vincent CHIANESE

Le conseil communautaire,

Vu le code de la commande publique ;

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 1414-2 et L. 1411-5.

Vu le procès-verbal de l'élection des membres titulaires et suppléants de la commission d'organisation de la commune à la présente délibération ;

Vu les résultats du scrutin ;

Considérant que la commission est présidée par le président de la communauté ... ou son représentant et que le conseil communautaire doit élire cinq membres titulaires et suppléants en son sein à la représentation proportionnelle au plus fort reste ;

DÉCIDE

Article 1er: DE PROCLAMER les conseillers communautaires suivants élus membres de la commission d'appel d'offre:

- **membres titulaires :**

BASCHET Bruno,
BOYER Yves,
CAMMARATA Gérard,
GENEVIEVE Gérard
THIBAUT Anne,

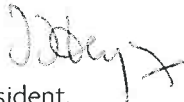
- **membres suppléants :**

BAUDOIN Frédéric,
CAPELLE Jean – Michel,
CASTELLAN Laurent,
LIONNET Rose – Marie,
VIEZZI Cristèle.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme

A Château-Landon,
Le 24 Juillet 2020.


Le Président,
Jean-Jacques HYEST.



REPUBLIQUE
FRANCAISE
Département de
Seine et Marne

COMMUNAUTE DE COMMUNES GÂTINAIS-VAL DE LOING

EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2020-07-16_19

Objet : Institution : Election des représentants au syndicat du SMETOM de la Vallée du Loing.

**Date
convocation:**
08-07-2020

**Date
d'affichage:**
08-07-2020

**Nombre de
conseillers:**
*En exercice: 41
Présents:40*

*Votants: 41
(40+1 pouvoir)*

Acte rendu
exécutoire après
envoi en Sous-
préfecture

Le 07/08/2020

Et publication ou
notification

Du: 16/07/2020

L'an deux mille vingt,
Le seize du mois de juillet,
Le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni au siège de la Communauté de Communes,
sous la présidence de Monsieur HYEST Jean - Jacques, Président.

ETAIENTS PRESENTS. les titulaires:

Commune d'Aufferville	MOULIE Bruno,
Commune de Beaumont du Gâtinais	MONCEL Hugues, JAMESSE Patricia,
Commune de Bougligny	LIONNET Rose-Marie, JOURANDON Alain,
Commune de Bransles	CASTELLAN Laurent, NEGRIER Florent,
Commune de Chaintreaux	KERLO Alexis, METAUT Alain,
Commune de Château-Landon	LAGILLE Valérie, VIEZZI Cristèle, BAUDOUIN Frédéric, PEREIRA Serge, SCHORTER Marie-Odile,
Commune de Chenou	MOUSSET Gérard,
Commune d'Egreville	POMMIER Pascal, BASCHET Bruno, LAURENT Nathalie,
Commune de Gironville	WATTS Marian,
Commune d'Ichy	PETIT Bernard,
Commune de Lorrez-le-Bocage	BOYER Yves, QUESTEL Marie-José,
Commune de La Madeleine sur Loing	HYEST Jean-Jacques,
Commune de Maisoncelles en Gâtinais	GARLAND Maurice,
Commune de Mondreville	CHAUSSY Patrick,
Commune de Poligny	GENEVIEVE Gérard, LEDUC Christine,
Commune d'Obsonville	BRIDET Hélène,
Commune de Souppes sur Loing	BABUT Pierre, CAMMARATA Gérard, VILETTE Nathalie, POUJADE Jean-Yves, VAPPERAU Florence, BAUDON Marie-Laure, CAPELLE Jean-Michel, REBOUCO Hélène, KAYSER DE SOUSA Patricia, MARTIN Patrice,
Commune de Vaux-sur-Lunain	CHIANESE Vincent,
Commune de Villebéon	PLE Francis,

ETAIT EXCUSEE avec pouvoir:

Commune d'Arville THIBAULT Anne pouvoir à PETIT Bernard

Secrétaire de séance: Vincent CHIANESE

Le conseil communautaire,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2121-33 et L. 5211-1;

Vu les statuts du SMETOM de la Vallée du Loing ;

Vu les résultats du scrutin ;

Considérant que les statuts du SMETOM de la Vallée du Loing prévoit que:

- le nombre de membres au sein du comité syndical est porté à 48 dont 24 titulaires et 24 suppléants pour la communauté de communes Gâtinais Val de Loing ;
- il appartient à l'organe délibérant de chaque entité de désigner en son sein ses représentants.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,

DÉSIGNE

En tant que représentants de la communauté au sein du comité syndical du SMETOM de la Vallée du Loing, les conseillers communautaires et municipaux suivants :


Communes	Titulaires/ Suppléants	
	Nom	Prénom
Aufferville		
Titulaire	GARNIER	Patrice
Titulaire	BONNICHON	Christian
Suppléant	HERRERA	Cédric
Suppléant	BRIAND	Thierry
Bougligny		
Titulaire	LIONNET	Rose-Marie
Titulaire	BILLARD	Vincent
Suppléant	BRILLANT	Thierry
Suppléant	BARTHELEMY	Jean-Benoist
Bransles		
Titulaire	BAUWENS	Michel
Titulaire	RIBOULET-OCWA	Ursula
Suppléant	DELAFOSSE	Bruno
Suppléant	MAQUERE	Philippe
Chaintreaux		
Titulaire	LUCY	Alice
Titulaire	SIMONNOT	Claudie
Suppléant	ROUSSEAUX	Ariane
Suppléant	SEJOURNE	Mathieu
Château - Landon		
Chenou		
Titulaire	GANDRILLE	Yves
Titulaire	HOARAU	Pascal
Suppléant	GARNIER	Florent
Suppléant	GRIVART DE KERSTRAT	François
Egreville		

Titulaire	POMMIER	Pascal
Titulaire	LAURENT	Nathalie
Egreville		
Suppléant	DORANGE	François
Suppléant	PACCOU	Véronique
La Madeleine sur Loing		
Titulaire	ROQUES	Gilles
Titulaire	THILLOU	Guy
Suppléant	LELLOUCHE	Steve
Suppléant	LEMARNE	Frédéric
Maisoncelles en Gâtinais		
Titulaire	GARLAND	Maurice
Titulaire	BAILAY	Max - André
Suppléant	PIERRAIN	Aurélie
Suppléant	DA COSTA	Elodie
Mondreville		
Titulaire	GONCALVES	Sabine
Titulaire	RENAUD	Michel
Suppléant	FLON	Eric
Suppléant	POITOU	Jean - Sébastien
Poligny		
Titulaire	GENEVIEVE	Gérard
Titulaire	GUERPILLON	Evelyne
Suppléant	DESNOUES	Jean - Claude
Suppléant	LEDUC	Christine
Souppes sur Loing		

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme

A Château-Landon,
Le 4 Août 2020.


Le Président,
Jean-Jacques HYEST.



Envoyé en préfecture le 07/08/2020

Reçu en préfecture le 07/08/2020

Affiché le



ID : 077-200023919-20200716-2020_07_16_19-DE

REPUBLIQUE
FRANCAISE
Département de
Seine et Marne

COMMUNAUTE DE COMMUNES GÂTINAIS-VAL DE LOING

EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2020-07-16_20A

**Objet : Institution : Suite erreur matérielle_Annule et remplace la délibération n°2020-07-16_20
Election des représentants au syndicat des ordures ménagères du SIRMOTOM.**

**Date
convocation:**
08-07-2020

**Date
d'affichage:**
08-07-2020

**Nombre de
conseillers:**
*En exercice: 41
Présents:40*

*Votants: 41
(40+1 pouvoir)*

Acte rendu
exécutoire après
envoi en Sous-
préfecture

Le 13/08/2020

Et publication ou
notification

Du: 16/07/2020

L'an deux mille vingt,
Le seize du mois de juillet,
Le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni au siège de la Communauté de Communes,
sous la présidence de Monsieur HYEST Jean - Jacques, Président.

ETAIENTS PRESENTS. les titulaires:

Commune d'Aufferville	MOULIE Bruno,
Commune de Beaumont du Gâtinais	MONCEL Hugues, JAMESSE Patricia,
Commune de Bougigny	LIONNET Rose-Marie, JOURANDON Alain,
Commune de Bransles	CASTELLAN Laurent, NEGRIER Florent,
Commune de Chaintreaux	KERLO Alexis, METAUT Alain,
Commune de Château-Landon	LAGILLE Valérie, VIEZZI Cristèle, BAUDOUIIN Frédéric, PEREIRA Serge, SCHORTER Marie-Odile,
Commune de Chenou	MOUSSET Gérard,
Commune d'Egreville	POMMIER Pascal, BASCHET Bruno, LAURENT Nathalie,
Commune de Gironville	WATTS Marian,
Commune d'Ichy	PETIT Bernard,
Commune de Lorrez-le-Bocage	BOYER Yves, QUESTEL Marie-José,
Commune de La Madeleine sur Loing	HYEST Jean-Jacques,
Commune de Maisoncelles en Gâtinais	GARLAND Maurice,
Commune de Mondreville	CHAUSSY Patrick,
Commune de Poligny	GENEVIEVE Gérard, LEDUC Christine,
Commune d'Obsonville	BRIDET Hélène,
Commune de Souppes sur Loing	BABUT Pierre, CAMMARATA Gérard, VILETTE Nathalie, POUJADE Jean-Yves, VAPPERAU Florence, BAUDON Marie-Laure, CAPELLE Jean-Michel, REBOUCO Hélène, KAYSER DE SOUSA Patricia, MARTIN Patrice,
Commune de Vaux-sur-Lunain	CHIANESE Vincent,
Commune de Villebéon	PLE Francis,

ETAIT EXCUSEE avec pouvoir:

Commune d'Arville THIBAUT Anne pouvoir à PETIT Bernard

Secrétaire de séance: Vincent CHIANESE

Le conseil communautaire,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2121-33 et L. 5211-1 ;

Vu les statuts du syndicat des ordures ménagères du SIRMOTOM;

Vu les résultats du scrutin ;

Considérant que les statuts du SIRMOTOM prévoit que :

- le nombre de membres au sein du comité syndical est porté à 6 dont 3 titulaires et 3 suppléants pour la communauté de communes Gâtinais Val de Loing ;
- il appartient à l'organe délibérant de chaque entité de désigner en son sein ses représentants.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,

DÉSIGNE


En tant que représentants de la communauté au sein du comité syndical du SIRMOTOM, les conseillers communautaires et municipaux suivants :

Communes	Nom	Prénom
Lorrez le Bocage		
Titulaire	GALLOIS	Claudy
Suppléant	GREGOIRE	Cécile
Vaux sur Lunain		
Titulaire	CHIANESE	Vincent
Suppléant	JOFFARD	Jean - Claude
Villebéon		
Titulaire	SIMONET	François
Suppléant	SADRON	Patrick

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme

A Château-Landon,
Le 4 Août 2020.


Le Président,
Jean-Jacques HYEST.



REPUBLIQUE
FRANCAISE
Département de
Seine et Marne

COMMUNAUTE DE COMMUNES GÂTINAIS-VAL DE LOING

EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2020-07-16 *20*

Objet : Institution : Election des représentants au syndicat des ordures ménagères du SIRMOTOM.

**Date
convocation:**
08-07-2020

**Date
d'affichage:**
08-07-2020

**Nombre de
conseillers:**
En exercice: 41
Présents: 40

Votants: 41
(40+1 pouvoir)

Acte rendu
exécutoire après
envoi en Sous-
préfecture

Le *07/08/2020*

Et publication ou
notification

Du: 16/07/2020

L'an deux mille vingt,
Le seize du mois de juillet,
Le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni au siège de la Communauté de Communes,
sous la présidence de Monsieur HYEST Jean - Jacques, Président.

ETAIENTS PRESENTS. les titulaires:

Commune d'Aufferville	MOULIE Bruno,
Commune de Beaumont du Gâtinais	MONCEL Hugues, JAMESSE Patricia,
Commune de Bougigny	LIONNET Rose-Marie, JOURANDON Alain,
Commune de Bransles	CASTELLAN Laurent, NEGRIER Florent,
Commune de Chaintreaux	KERLO Alexis, METAUT Alain,
Commune de Château-Landon	LAGILLE Valérie, VIEZZI Cristèle, BAUDOUIN Frédéric, PEREIRA Serge, SCHORTER Marie-Odile,
Commune de Chenou	MOUSSET Gérard,
Commune d'Egreville	POMMIER Pascal, BASCHET Bruno, LAURENT Nathalie,
Commune de Gironville	WATTS Marlan,
Commune d'Ichy	PETIT Bernard,
Commune de Lorrez-le-Bocage	BOYER Yves, QUESTEL Marie-José,
Commune de La Madeleine sur Loing	HYEST Jean-Jacques,
Commune de Maisoncelles en Gâtinais	GARLAND Maurice,
Commune de Mondreville	CHAUSSY Patrick,
Commune de Poligny	GENEVIEVE Gérard, LEDUC Christine,
Commune d'Obsonville	BRIDET Hélène,
Commune de Souppes sur Loing	BABUT Pierre, CAMMARATA Gérard, VILETTE Nathalie, POUJADE Jean-Yves, VAPPERAU Florence, BAUDON Marie-Laure, CAPELLE Jean-Michel, REBOUCO Hélène, KAYSER DE SOUSA Patricia, MARTIN Patrice,
Commune de Vaux-sur-Lunain	CHIANESE Vincent,
Commune de Villebéon	PLE Francis,

ETAIT EXCUSEE avec pouvoir:

Commune d'Arville THIBAULT Anne pouvoir à PETIT Bernard

Secrétaire de séance: Vincent CHIANESE

Le conseil communautaire,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2121-33 et L. 5211-1 ;

Vu les statuts du syndicat des ordures ménagères du SIRMOTOM;

Vu les résultats du scrutin ;

Considérant que les statuts du SIRMOTOM prévoit que :

- le nombre de membres au sein du comité syndical est porté à 6 dont 3 titulaires et 3 suppléants pour la communauté de communes Gâtinais Val de Loing ;
- il appartient à l'organe délibérant de chaque entité de désigner en son sein ses représentants.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,

DÉSIGNE

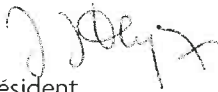
En tant que représentants de la communauté au sein du comité syndical du SIRMOTOM, les conseillers communautaires et municipaux suivants :

Communes	Nom	Prénom
Lorrez le Bocage		
Titulaire	GALLOIS	Claudy
Suppléant	GREGOIRE	Cécile
Vaux sur Lunain		
Titulaire	SIMONET	François
Suppléant	SADRON	Patrick
Villebéon		
Titulaire	CHIANESE	Vincent
Suppléant	JOFFARD	Jean - Claude

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme

A Château-Landon,
Le 4 Août 2020.


Le Président,
Jean-Jacques HYEST.



REPUBLIQUE
FRANCAISE
Département de
Seine et Marne

COMMUNAUTE DE COMMUNES GÂTINAIS-VAL DE LOING

EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2020-07-16_21

Objet : Institution : Election des représentants au syndicat des ordures ménagères du SITOMAP.

L'an deux mille vingt,
Le seize du mois de juillet,
Le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni au siège de la Communauté de Communes,
sous la présidence de Monsieur HYEST Jean - Jacques, Président.

Date

convocation:

08-07-2020

Date

d'affichage:

08-07-2020

**Nombre de
conseillers:**

*En exercice: 41
Présents:40*

*Votants: 41
(40+1 pouvoir)*

Acte rendu
exécutoire après
envoi en Sous-
préfecture

Le 07/08/2020

Et publication ou
notification

Du: 16/07/2020

ETAIENTS PRESENTS, les titulaires:

Commune d'Aufferville	MOULIE Bruno,
Commune de Beaumont du Gâtinais	MONCEL Hugues, JAMESSE Patricia,
Commune de Bougigny	LIONNET Rose-Marie, JOURANDON Alain,
Commune de Bransles	CASTELLAN Laurent, NEGRIER Florent,
Commune de Chaintreaux	KERLO Alexis, METAUT Alain,
Commune de Château-Landon	LAGILLE Valérie, VIEZZI Cristèle, BAUDOUIN Frédéric, PEREIRA Serge, SCHORTER Marie-Odile,
Commune de Chenou	MOUSSET Gérard,
Commune d'Egreville	POMMIER Pascal, BASCHET Bruno, LAURENT Nathalie,
Commune de Gironville	WATTS Marian,
Commune d'Ichy	PETIT Bernard,
Commune de Lorrez-le-Bocage	BOYER Yves, QUESTEL Marie-José,
Commune de La Madeleine sur Loing	HYEST Jean-Jacques,
Commune de Maisoncelles en Gâtinais	GARLAND Maurice,
Commune de Mondreville	CHAUSSY Patrick,
Commune de Poligny	GENEVIEVE Gérard, LEDUC Christine,
Commune d'Obsonville	BRIDET Hélène,
Commune de Souppes sur Loing	BABUT Pierre, CAMMARATA Gérard, VILETTE Nathalie, POUJADE Jean-Yves, VAPPEREAU Florence, BAUDON Marie-Laure, CAPELLE Jean-Michel, REBOUCO Hélène, KAYSER DE SOUSA Patricia, MARTIN Patrice,
Commune de Vaux-sur-Lunain	CHIANESE Vincent,
Commune de Villebéon	PLE Francis,

ETAIT EXCUSEE avec pouvoir:

Commune d'Arville THIBAUT Anne pouvoir à PETIT Bernard

Secrétaire de séance: Vincent CHIANESE

Le conseil communautaire,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2121-33 et L. 5211-1 ;

Vu les statuts du syndicat des ordures ménagères du SITOMAP;

Vu les résultats du scrutin ;

Considérant que les statuts du SITOMAP prévoit que:

- le nombre de membres au sein du comité syndical est porté à 2 dont 1 titulaire et 1 suppléant pour la communauté de communes Gâtinais Val de Loing.
- il appartient à l'organe délibérant de chaque entité de désigner en son sein ses représentants.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,

DÉSIGNE

En tant que représentants de la communauté au sein du Comité Syndical du SITOMAP, les conseillers communautaires et municipaux suivants :

Titulaire :

Commune		Nom	Prénom
Gironville	Titulaire	WATTS	Marian

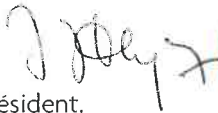
Suppléant :

Commune		Nom	Prénom
Beaumont du Gâtinais	Titulaire	MONCEL	Hugues

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme

A Château-Landon,
Le 4 Août 2020.


Le Président,
Jean-Jacques HYEST.



**COMMUNAUTE DE COMMUNES
GÂTINAIS-VAL DE LOING**

**EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATION
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

N°2020-07-16_22

Objet : Institution : Election des représentants au syndicat des ordures ménagères du SIRTOM.

L'an deux mille vingt,
Le seize du mois de juillet,
Le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni au siège de la Communauté de Communes,
sous la présidence de Monsieur HYEST Jean - Jacques, Président.

Date

convocation:

08-07-2020

Date

d'affichage:

08-07-2020

**Nombre de
conseillers:**

En exercice: 41

Présents:40

Votants: 41

(40+1 pouvoir)

Acte rendu
exécutoire après
envoi en Sous-
préfecture

Le 16/07/2020

Et publication ou
notification

Du: 16/07/2020

ETAIENTS PRESENTS. les titulaires:

Commune d'Aufferville	MOULIE Bruno,
Commune de Beaumont du Gâtinais	MONCEL Hugues, JAMESSE Patricia,
Commune de Bougigny	LIONNET Rose-Marie, JOURANDON Alain,
Commune de Bransles	CASTELLAN Laurent, NEGRIER Florent,
Commune de Chaintreaux	KERLO Alexis, METAUT Alain,
Commune de Château-Landon	LAGILLE Valérie, VIEZZI Cristèle, BAUDOIN Frédéric, PEREIRA Serge, SCHORTER Marie-Odile,
Commune de Chenou	MOUSSET Gérard,
Commune d'Egreville	POMMIER Pascal, BASCHET Bruno, LAURENT Nathalie,
Commune de Gironville	WATTS Marian,
Commune d'Ichy	PETIT Bernard,
Commune de Lorrez-le-Bocage	BOYER Yves, QUESTEL Marie-José,
Commune de La Madeleine sur Loing	HYEST Jean-Jacques,
Commune de Maisoncelles en Gâtinais	GARLAND Maurice,
Commune de Mondreville	CHAUSSY Patrick,
Commune de Poligny	GENEVIEVE Gérard, LEDUC Christine,
Commune d'Obsonville	BRIDET Hélène,
Commune de Souppes sur Loing	BABUT Pierre, CAMMARATA Gérard, VILETTE Nathalie, POUJADE Jean-Yves, VAPPEREAU Florence, BAUDON Marie-Laure, CAPELLE Jean-Michel, REBOUCO Hélène, KAYSER DE SOUSA Patricia, MARTIN Patrice,
Commune de Vaux-sur-Lunain	CHIANESE Vincent,
Commune de Villebéon	PLE Francis,

ETAIT EXCUSEE avec pouvoir:

Commune d'Arville THIBAUT Anne pouvoir à PETIT Bernard

Secrétaire de séance:

Vincent CHIANESE

Le conseil communautaire,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2121-33 et L. 5211-1 ;

Vu les statuts du syndicat des ordures ménagères du SIRTOM ;

Vu les résultats du scrutin ;

Considérant que les statuts du SIRTOM prévoit que:

- le nombre de membres au sein du comité syndical du SIRTOM est porté à 9 dont 3 titulaires et 6 suppléants pour la communauté de communes Gâtinais Val de Loing ;
- il appartient à l'organe délibérant de chaque entité de désigner en son sein ses représentants.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,

DÉSIGNE

En tant que représentants de la communauté au sein du comité syndical du SIRTOM, les conseillers communautaires et municipaux suivants :


Communes	Nom	Prénom
Arville		
Titulaire	THIBAULT	Anne
Suppléant	BESLE	Jean-Pierre
Suppléant	SCHAFER	Sylvie
Ichy		
Titulaire	POISSON	Gérald
Suppléant	JACQUESSON	Hervé
Suppléant	CHEREAU	Cynthia
Obsonville		
Titulaire	COURTOIS	Hervé
Suppléant	BRIDET	Lucile
Suppléant	PRUD'HOMME	Grégory

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme

A Château-Landon,

Le 4 Août 2020.


Le Président,
Jean-Jacques HYEST.



REPUBLIQUE
FRANCAISE
Département de
Seine et Marne

COMMUNAUTE DE COMMUNES GÂTINAIS-VAL DE LOING

EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2020-07-16_23

Objet : Institution : Election des représentants au syndicat de l'EPAGE du Bassin du Loing.

**Date
convocation:**
08-07-2020

**Date
d'affichage:**
08-07-2020

**Nombre de
conseillers:**
*En exercice: 41
Présents:40*

*Votants: 41
(40+1 pouvoir)*

Acte rendu
exécutoire après
envoi en Sous-
préfecture

Le 24/07/2020

Et publication ou
notification

Du: 16/07/2020

L'an deux mille vingt,
Le seize du mois de juillet,
Le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni au siège de la Communauté de Communes,
sous la présidence de Monsieur HYEST Jean - Jacques, Président.

ETAIENTS PRESENTS, les titulaires:

Commune d'Aufferville	MOULIE Bruno,
Commune de Beaumont du Gâtinais	MONCEL Hugues, JAMESSE Patricia,
Commune de Bougligny	LIONNET Rose-Marie, JOURANDON Alain,
Commune de Bransles	CASTELLAN Laurent, NEGRIER Florent,
Commune de Chaintreaux	KERLO Alexis, METAUT Alain,
Commune de Château-Landon	LAGILLE Valérie, VIEZZI Cristèle, BAUDOUIN Frédéric, PEREIRA Serge, SCHORTER Marie-Odile,
Commune de Chenou	MOUSSET Gérard,
Commune d'Egreville	POMMIER Pascal, BASCHET Bruno, LAURENT Nathalie,
Commune de Gironville	WATTS Marian,
Commune d'Ichy	PETIT Bernard,
Commune de Lorrez-le-Bocage	BOYER Yves, QUESTEL Marie-José,
Commune de La Madeleine sur Loing	HYEST Jean-Jacques,
Commune de Maisoncelles en Gâtinais	GARLAND Maurice,
Commune de Mondreville	CHAUSSY Patrick,
Commune de Poligny	GENEVIEVE Gérard, LEDUC Christine,
Commune d'Obsonville	BRIDET Hélène,
Commune de Souppes sur Loing	BABUT Pierre, CAMMARATA Gérard, VILETTE Nathalie, POUJADE Jean-Yves, VAPPEREAU Florence, BAUDON Marie-Laure, CAPELLE Jean-Michel, REBOUCO Hélène, KAYSER DE SOUSA Patricia, MARTIN Patrice,
Commune de Vaux-sur-Lunain	CHIANESE Vincent,
Commune de Villebéon	PLE Francis,

ETAIT EXCUSEE avec pouvoir:

Commune d'Arville THIBAUT Anne pouvoir à PETIT Bernard

Secrétaire de séance: Vincent CHIANESE

Le conseil communautaire,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2121-33 et L. 5211-1;

Vu la délibération n°2018-06-11_24, en date du 11 juin 2018, prévoyant l'adhésion de la communauté de communes Gâtinais Val de Loing à l'Epape du Bassin du Loing;

Vu les statuts de l'Epage du Bassin du Loing;

Vu les résultats du scrutin;

Considérant que les statuts de l'Epage du Bassin du Loing *prévoit* que :

- le nombre de membres au sein du comité syndical est porté à 4 dont 2 titulaires et 2 suppléants pour la communauté de communes Gâtinais Val de Loing;
- il appartient à l'organe délibérant de chaque entité de désigner en son sein ses représentants.

DÉSIGNE

Article 1^{er}: En tant que représentants de la communauté au sein du comité syndical de l'Epage du Loing, les conseillers communautaires suivants:

Titulaires:

- CHIANESE Vincent,
- POUJADE Jean – Yves,


Suppléants:

- BABUT Pierre,
- PEREIRA Serge,

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme

A Château-Landon,
Le 24 Juillet 2020.


Le Président,
Jean-Jacques HYEST.



REPUBLIQUE
FRANCAISE
Département de
Seine et Marne

COMMUNAUTE DE COMMUNES GÂTINAIS-VAL DE LOING

EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2020-07-16_24

Objet : Institution : Election des représentants au syndicat mixte d'études et de programmation, SMEP Nemours Gâtinais.

Date

convocation:

08-07-2020

Date

d'affichage:

08-07-2020

**Nombre de
conseillers:**

En exercice: 41

Présents:40

Votants: 41

(40+1 pouvoir)

Acte rendu
exécutoire après
envoi en Sous-
préfecture

Le 07/08/2020

Et publication ou
notification

Du: 16/07/2020

L'an deux mille vingt,

Le seize du mois de juillet,

Le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni au siège de la Communauté de Communes, sous la présidence de Monsieur HYEST Jean - Jacques, Président.

ETAIENTS PRESENTS. les titulaires:

Commune d'Aufferville	MOULIE Bruno,
Commune de Beaumont du Gâtinais	MONCEL Hugues, JAMESSE Patricia,
Commune de Bougigny	LIONNET Rose-Marie, JOURANDON Alain,
Commune de Bransles	CASTELLAN Laurent, NEGRIER Florent,
Commune de Chaintreaux	KERLO Alexis, METAUT Alain,
Commune de Château-Landon	LAGILLE Valérie, VIEZZI Cristèle, BAUDOUIN Frédéric, PEREIRA Serge, SCHORTER Marie-Odile,
Commune de Chenou	MOUSSET Gérard,
Commune d'Egreville	POMMIER Pascal, BASCHET Bruno, LAURENT Nathalie,
Commune de Gironville	WATTS Marian,
Commune d'Ichy	PETIT Bernard,
Commune de Lorrez-le-Bocage	BOYER Yves, QUESTEL Marie-José,
Commune de La Madeleine sur Loing	HYEST Jean-Jacques,
Commune de Maisoncelles en Gâtinais	GARLAND Maurice,
Commune de Mondreville	CHAUSSY Patrick,
Commune de Poligny	GENEVIEVE Gérard, LEDUC Christine,
Commune d'Obsonville	BRIDET Hélène,
Commune de Souppes sur Loing	BABUT Pierre, CAMMARATA Gérard, VILETTE Nathalie, POUJADE Jean-Yves, VAPPEREAU Florence, BAUDON Marie-Laure, CAPELLE Jean-Michel, REBOUCO Hélène, KAYSER DE SOUSA Patricia, MARTIN Patrice,
Commune de Vaux-sur-Lunain	CHIANESE Vincent,
Commune de Villebéon	PLE Francis,

ETAIENT EXCUSES avec pouvoir:

Commune d'Arville THIBAUT Anne pouvoir à PETIT Bernard

Secrétaire de séance:

Vincent CHIANESE

Le conseil communautaire,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2121-33 et L. 5211-1.

Vu les statuts du Syndicat Mixte d'Etudes et de Programmation Nemours Gâtinais;

Vu les résultats du scrutin ;

Considérant que les statuts du Syndicat Mixte d'Etudes et de Programmation Nemours Gâtinais prévoit que :

- le nombre de membres au sein du comité est porté à 40 dont 20 titulaires et 20 suppléants pour la communauté de communes Gâtinais Val de Loing ;
- il appartient à l'organe délibérant de chaque entité de désigner en son sein ses représentants.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,

DÉSIGNE

En tant que représentants de la communauté au sein du comité syndical du SMEP Nemours Gâtinais, les conseillers communautaires et municipaux suivants :

Communes	Nom	Prénom
Arville		
Titulaire	THIBAULT	Anne
Titulaire	DESRUES	Jérôme
Suppléant	SEVESTRE	Didier
Suppléant	BESLE	Jean-Pierre
Aufferville		
Titulaire	TOUZET	Nathalie
Titulaire	VALLERY	Thierry
Suppléant	MARIE	Benoît
Suppléant	GARNIER	Patrice
Beaumont du Gâtinais		
Titulaire	MONCEL	Hugues
Titulaire	TRIPET	Philippe
Suppléant	LECHARME-BENOIST	Sylvie
Suppléant	JAMESSE	Patricia
Bougligny		
Titulaire	BRILLANT	Thierry
Titulaire	JOURANDON	Alain
Suppléant	BOUDESOCQUE	Damien
Suppléant	PICARD	Sébastien
Bransles		
Titulaire	RIBOULET-OCWA	Ursula
Titulaire	MAQUERE	Philippe
Suppléant	ACQUART	Céline
Suppléant	MARDAYE	Marie
Chaintreaux		
Titulaire	BOYER	Christophe
Titulaire	POLI-MUGNIERY	Sylvie
Suppléant	KERLO	Alexis
Suppléant	LUCY	Alice

Château - Landon		
Titulaire	Pas de désignation pour le moment	
Titulaire		
Suppléant		
Suppléant		
Chenou		
Titulaire	GRIVART DE KERSTRAT	François
Titulaire	HOARAU	Pascal
Suppléant	CHAMBRUN	Patricia
Suppléant	POINCET	Patrice
Egreville		
Titulaire	HERAULT	Jean-Pierre
Titulaire	DOUBLET	Thomas
Suppléant	DORANGE	François
Suppléant	DEGUIN	Jean - Paul
Gironville		
Titulaire	ARCENS	Chantal
Titulaire	WATTS	Marian
Suppléant	COUSIN	François
Suppléant	HOUY	Gérard
Ichy		
Titulaire	PETIT	Bernard
Titulaire	LEMOUROUX	Alain
Suppléant	Pas de désignation pour le moment	
Suppléant		
Lorrez le Bocage		
Titulaire	LEGALLAND	Maria
Titulaire	QUESTEL	Marie José
Suppléant	GALLOIS	Claudy
Suppléant	MASSON	Guy
La Madeleine sur Loing		
Titulaire	HYEST	Jean-Jacques
Titulaire	DONELLI	Sylviane
Suppléant	SIKOSKI	Philippe
Suppléant	THILLOU	Guy
Maisoncelles en Gâtinais		
Titulaire	GARLAND	Maurice
Titulaire	COUTRET	Stéphane
Suppléant	SIMAO	Jacques
Suppléant	VINTANEL	Netty
Mondreville		
Titulaire	FLON	Eric
Titulaire	POITOU	Jean-Sébastien
Suppléant	PHILIPPEAU	Mathurin
Suppléant	LLAVATA	Sophie
Obsonville		
Titulaire		Hélène

	BRIDET	
Titulaire	COURTOIS	Hervé
Suppléant	GUINET	Marie Cécile
Suppléant	COUSIN	Herminia
Poligny		
Titulaire	GENEVIEVE	Gérard
Titulaire	LEDUC	Christine
Suppléant	DESNOUES	Jean - Claude
Suppléant	GUERPILLON	Evelyne
Souppes sur Loing		
Titulaire	BABUT	Pierre
Titulaire	POUJADE	Jean - Yves
Suppléant	DELNOMDEDIEU	Christian
Suppléant	RICHARD	Didier
Vaux sur Lunain		
Titulaire	DUMESNY	Christelle
Titulaire	JOFFARD	Jean-Claude
Suppléant	CHIANESE	Vincent
Suppléant	LELU	Patrick
Villebéon		
Titulaire	PLÉ	Francis
Titulaire	CAMUZAT	Anne
Suppléant	SIMONET	François
Suppléant	SADRON	Patrick

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme

A Château-Landon,
Le 4 Août 2020.



Le Président,
Jean-Jacques HYEST.



REPUBLIQUE
FRANCAISE
Département de
Seine et Marne

COMMUNAUTE DE COMMUNES GÂTINAIS-VAL DE LOING

EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2020-07-16_25

Objet : Institution : Délégations du Conseil Communautaire accordées au Président et au Bureau Communautaire.

**Date
convocation:**
08-07-2020

**Date
d'affichage:**
08-07-2020

**Nombre de
conseillers:**
*En exercice: 41
Présents: 40*

*Votants: 41
(40+1 pouvoir)*

Acte rendu
exécutoire après
envoi en Sous-
préfecture

Le 24/07/2020

Et publication ou
notification

Du: 16/07/2020

L'an deux mille vingt,
Le seize du mois de juillet,
Le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni au siège de la Communauté de Communes,
sous la présidence de Monsieur HYEST Jean - Jacques, Président.

ETAIENTS PRESENTS. les titulaires:

Commune d'Aufferville	MOULIE Bruno,
Commune de Beaumont du Gâtinais	MONCEL Hugues, JAMESSE Patricia,
Commune de Bougigny	LIONNET Rose-Marie, JOURANDON Alain,
Commune de Bransles	CASTELLAN Laurent, NEGRIER Florent,
Commune de Chaintreaux	KERLO Alexis, METAUT Alain,
Commune de Château-Landon	LAGILLE Valérie, VIEZZI Cristèle, BAUDOUIN Frédéric, PEREIRA Serge, SCHORTER Marie-Odile,
Commune de Chenou	MOUSSET Gérard,
Commune d'Egreville	POMMIER Pascal, BASCHET Bruno, LAURENT Nathalie,
Commune de Gironville	WATTS Marian,
Commune d'Ichy	PETIT Bernard,
Commune de Lorrez-le-Bocage	BOYER Yves, QUESTEL Marie-José,
Commune de La Madeleine sur Loing	HYEST Jean-Jacques,
Commune de Maisoncelles en Gâtinais	GARLAND Maurice,
Commune de Mondreville	CHAUSSY Patrick,
Commune de Poligny	GENEVIEVE Gérard, LEDUC Christine,
Commune d'Obsonville	BRIDET Hélène,
Commune de Souppes sur Loing	BABUT Pierre, CAMMARATA Gérard, VILETTE Nathalie, POUJADE Jean-Yves, VAPPERAU Florence, BAUDON Marie-Laure, CAPELLE Jean-Michel, REBOUCO Hélène, KAYSER DE SOUSA Patricia, MARTIN Patrice,
Commune de Vaux-sur-Lunain	CHIANESE Vincent,
Commune de Villebéon	PLE Francis,

ETAIT EXCUSEE avec pouvoir:

Commune d'Arville THIBAUT Anne pouvoir à PETIT Bernard

Secrétaire de séance: Vincent CHIANESE

Le conseil communautaire,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 5211-10 ; L. 5211-2 et L. 2122-17 ;

Vu l'arrêté préfectoral portant statuts de la communauté de communes Gâtinais Val de Loing conformément à l'article L. 5211-5-1 du code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération n°2020-07-16_14, en date du 16 Juillet 2020, portant élection du président de la communauté ;

Considérant que le président, les vice-présidents ayant reçu délégation ou le bureau dans son ensemble peuvent recevoir délégation d'une partie des attributions de l'organe délibérant à l'exception :

- du vote du budget, de l'institution et de la fixation des taux ou tarifs des taxes ou redevances ;
- de l'approbation du compte administratif ;
- des dispositions à caractère budgétaire prises par un établissement public de coopération intercommunale à la suite d'une mise en demeure intervenue en application de l'article L. 1612-15 ;
- des décisions relatives aux modifications des conditions initiales de composition, de fonctionnement et de durée de l'établissement public de coopération intercommunale ;
- de l'adhésion de l'établissement à un établissement public ;
- de la délégation de la gestion d'un service public ;
- des dispositions portant orientation en matière d'aménagement de l'espace communautaire, d'équilibre social de l'habitat sur le territoire communautaire et de politique de la ville »

DÉCIDE

Article 1°:

DELEGUE au Président, pour la durée de son mandat, les attributions suivantes :

- Procéder à la **réalisation des emprunts destinés au financement des investissements prévus** par le budget, et aux opérations financières utiles à la gestion des emprunts, y compris les opérations de couvertures des risques de taux et de change ; ainsi que prendre les décisions de déroger à l'obligation de dépôt des fonds auprès de l'Etat (mentionnées au III de l'article L. 1618-2 et au a de l'article L. 2221-5-1, sous réserve des dispositions du c de ce même article), et passer à cet effet les actes nécessaires dans la limite d'1 000 000€ (un million d'Euros) ;
- Prendre toute décision concernant **la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés** et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget ;
- Décider de la conclusion et de la révision du **louage de choses** pour une durée n'excédant pas douze ans ;
- Passer les **contrats d'assurance** ainsi qu'accepter les indemnités de sinistre y afférentes ;
- Fixer les rémunérations et régler les frais et honoraires des **avocats, notaires, avoués, huissiers de justice et experts** ;
- Intenter au nom de la Communauté de Communes les **actions en justice** ou défendre la Communauté de Communes dans les actions intentées contre elle ;
- Régler les **conséquences dommageables des accidents** dans lesquels sont impliqués des véhicules de la Communauté de Communes ;
- Réaliser les **lignes de trésorerie** sur la base d'un montant maximal autorisé par le Conseil communautaire de 200 000€ (deux cent mille Euros)
- De créer, modifier ou supprimer les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services municipaux ;
- D'autoriser, au nom de la Communauté de Communes, le renouvellement de l'adhésion aux associations dont elle est membre
- De demander à l'Etat ou à d'autres collectivités territoriales, dans les conditions fixées par le conseil communautaire, l'attribution de subventions.

Article 2°:

DELEGUE au Bureau communautaire dans son ensemble, pour la durée de son mandat, les attributions suivantes :

- Accepter les **dons et legs** qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges;
- Exercer, au nom de la Communauté de Communes, le **droit de préemption urbain** défini par le Code de l'urbanisme, dans le cadre des compétences exercées par la Communauté

de Communes et ce après délégation de la ou des Communes concernées, tel que dans les statuts de la Communauté de Communes.

Article 3°: **DE** prévoir qu'en cas d'empêchement du président, les décisions relatives aux matières ayant fait l'objet de la présente délégation d'attributions pourront être prises par son suppléant.

Article 4°: **RAPPELLE** que, lors de chaque réunion du conseil communautaire, le président rendra compte des attributions exercées, par lui-même et le bureau, par délégation du conseil communautaire.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme

A Château-Landon,
Le 24 Juillet 2020.



Le Président,
Jean-Jacques HYEST.



Envoyé en préfecture le 24/07/2020

Reçu en préfecture le 24/07/2020

Affiché le



ID : 077-200023919-20200716-2020_07_16_25-DE

REPUBLIQUE
FRANCAISE
Département de
Seine et Marne

COMMUNAUTE DE COMMUNES GÂTINAIS-VAL DE LOING

EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2020-07-16_26

Objet : Finances : Dégrèvement de Cotisation Foncière des Entreprises (COVID 19).

L'an deux mille vingt,
Le seize du mois de juillet,
Le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni au siège de la Communauté de Communes,
sous la présidence de Monsieur HYEST Jean - Jacques, Président.

**Date
convocation:**

08-07-2020

**Date
d'affichage:**

08-07-2020

**Nombre de
conseillers:**

*En exercice: 41
Présents:40*

*Votants: 41
(40+1 pouvoir)*

Acte rendu
exécutoire après
envoi en Sous-
préfecture

Le 24/07/2020

Et publication ou
notification

Du: 16/07/2020

ETAIENTS PRESENTS. les titulaires:

Commune d'Aufferville	MOULIE Bruno,
Commune de Beaumont du Gâtinais	MONCEL Hugues, JAMESSE Patricia,
Commune de Bougligny	LIONNET Rose-Marie, JOURANDON Alain,
Commune de Bransles	CASTELLAN Laurent, NEGRIER Florent,
Commune de Chaintreaux	KERLO Alexis, METAUT Alain,
Commune de Château-Landon	LAGILLE Valérie, VIEZZI Cristèle, BAUDOUIN Frédéric, PEREIRA Serge, SCHORTER Marie-Odile,
Commune de Chenou	MOUSSET Gérard,
Commune d'Egreville	POMMIER Pascal, BASCHET Bruno, LAURENT Nathalie,
Commune de Gironville	WATTS Marian,
Commune d'Ichy	PETIT Bernard,
Commune de Lorrez-le-Bocage	BOYER Yves, QUESTEL Marie-José,
Commune de La Madeleine sur Loing	HYEST Jean-Jacques,
Commune de Maisoncelles en Gâtinais	GARLAND Maurice,
Commune de Mondreville	CHAUSSY Patrick,
Commune de Poligny	GENEVIEVE Gérard, LEDUC Christine,
Commune d'Obsonville	BRIDET Hélène,
Commune de Souppes sur Loing	BABUT Pierre, CAMMARATA Gérard, VILETTE Nathalie, POUJADE Jean-Yves, VAPPEREAU Florence, BAUDON Marie-Laure, CAPELLE Jean-Michel, REBOUCO Hélène, KAYSER DE SOUSA Patricia, MARTIN Patrice,
Commune de Vaux-sur-Lunain	CHIANESE Vincent,
Commune de Villebéon	PLE Francis,

ETAIT EXCUSEE avec pouvoir:

Commune d'Arville THIBAUT Anne pouvoir à PETIT Bernard

Secrétaire de séance: Vincent CHIANESE

EXPOSE

Le Président de la communauté de communes Gâtinais Val de Loing expose les dispositions de l'article trois du troisième projet de loi de finances rectificative pour 2020 permettant au conseil communautaire d'instaurer un dégrèvement des deux tiers du montant de la cotisation foncière des entreprises en faveur des entreprises de

taille petite ou moyenne des secteurs relevant du tourisme, de l'hôtellerie, de la culture, du transport aérien et de l'événementiel particulièrement affectés par la crise sanitaire.

Vu la 3^e loi de finances rectificative pour 2020,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,

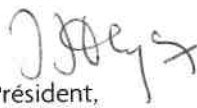
Article 1^o: **DECIDE** d'instaurer le dégrèvement exceptionnel de cotisation foncière des entreprises au profit des entreprises de taille petite ou moyenne de secteurs particulièrement affectés par la crise sanitaire,

Article 2^o: **CHARGE** le Président de notifier cette décision aux services préfectoraux.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme

A Château-Landon,
Le 24 Juillet 2020.


Le Président,
Jean-Jacques HYEST.

